Marseille le 30 janvier 2018

 AG 2017 : QUESTIONS –REPONSES ELUS

1 :les squats en cours sur une propriété privée et une municipale :la première 11 traverse de La Buzine et la seconde à l’entrée du village en bordure du CD2 ;

La seconde est récente et on a informé la mairie ;

La première dure depuis plus de 7 mois et le CIQ a alerté police et mairie dès début juillet ;

Le maire a alerté le préfet de police et le préfet le 11 aout ;

Le 22 juin la police a constaté la présence de plus de 20 squatters ;

Les propriétaires ont déposé 2 plaintes ;

Sans faire d’amalgame ,de nombreux larcins ont été constatés depuis ,notamment aux 7 collines,et des actions de surveillance ont été mises en place pour un coût important (15 000 € mensuels)par certains hameaux ;

Pourquoi la procédure est-elle si longue ?

J Ravier explique que dans le déroulement de la procédure il a fallu attendre jusqu’à l’hiver les résultats du diagnostic social et que dès lors (hiver),les expulsions ne sont plus possibles.

2:les permis de démolir des villas pour construire des batiments de logements :un ensemble immobilier de 2 batiments (villa Naïs ) est en cours de réalisation au 30 traverse de La Buzine,et nous n’avons pas eu connaissance du permis de construire,alors qu’auparavant la mairie les diffusait aux CIQ.

Le permis de construire pour un second projet similaire est en cours d’instruction ;Nous renouvellons nôtre désaccord

,comme pour le premier,car c’est une zone de maisons individuelles qui manque déjà cruellement de stationnement ;

De plus dans ce secteur pavillonnaire cela va constituer une dégradation importante du cadre de vie ;l’autorisation de ce nouveau permis est assorti de l’accord de démolir 2 belles demeures récentes ;

Doit-on alerter les médias pour se faire entendre ?

Vos démarches dans le cadre du nouveau PLUI vont dans le bon sens ,merci de ne pas autoriser l’arrivée de nouvelles nuisances.

J Ravier :le PLU actuel à COS illimité, permet ces opérations immobilières ;avec le PLUI ,fin 2019,ce ne sera plus possible.

Mais en attendant ,les promoteurs en profitent.

3 :le RD4d :quel projet retenu ?où en sont les études ?

M Rey rappelle l’historique du projet :on est passé d’une voirie quasi autoroutière parallèle à la L2,et reliant l’autoroute Est à l’autoroute Nord,à une voirie de desserte et de décongestionnement des quartiers ;résultats des études avant la fin de l’année.

9 :extension de la caserne des pompiers :vote ? sans concertation,une réunion prévue a été reportée (annulée).

Danger de survie pour les commerces concernés qui sont d’utilité publique et suppression de 13 places de parking.

J Ravier explique que cette caserne est vieille et exigüe,elle doit être aménagée et agrandie pour répondre aux normes européennes (une caserne va être construite dans le XII° qui n’en a pas ! ).

M Rey annonce que le département propose de donner un terrain de substitution.

10 :sécurité : cambriolages,vols sur véhicules,incendies de véhicules et aussi démontage de véhicules.

Où seront placées les nouvelles caméras ?

Sont-elles réellement exploitées ?

On a regretté l’absence de la police municipale et de la police nationale.

136 caméras sur les XI°-XII° avec un financement jusqu’à 80% par le conseil départemental.5 nouvelles prévues à St-Menet :château de La Buzine,école maternelle,centre village….avant fin 2020 ;pour leur situation on a évolué de caméras de passage vers celles de quartier.

Ce sont les seules questions qu’on ait eu le temps de poser aux élus les suivantes l’ont été à Richard Omiros

4 :le terrain de moto-cross :craintes de nuisances.où sont les plans promis ?

R Omiros remet au président les plans promis ;

Il rassure sur les précautions prises contre les nuisances sonores :pas de compétitions,merlon anti-bruit de plus de 5m de haut.

5 :réequipement du parcours santé :sollicitations d’associations sportives ,de sportifs amateurs, de familles nous attendons toujours son réaménagement et sa remis en état programmés pour 2017.Coût :100 000 €

6 :aménagement de la sortie A50 à La Penne :il permettrait la suppression de l’embouteillage dangereux qui remonte sur l’autoroute :une réunion avec La Penne et les responsables a été demandée par M Rey.

7 :stationnement lors d’évènements au château de La Buzine :lors des manifestations ,il faut organiser et flécher le stationnement afin de gérer et faciliter la circulation et éviter l’envahissement de la résidence du parc des 7 collines de plus lors des manifestations à l’extérieur les riverains se plaignent des nuisances sonores)

8 :travaux de voierie ( création trottoir entre privilège et rond-point autoroute +réparation ligne électrique+curage du canal,réparation trottoirs traverse de La Buzine(ils sont impraticables car les racines des pins les défoncent et commencent à déformer la chaussée)+panneau d’interdiction PL(les PL et semi qui s’engagent par erreur font demi-tour au rond-point après le château et le détériorent ainsi que la chaussée )+demi passage piétons manquant (à la hauteur de l’arrêt 51 Tvse de La Buzine),création passage pour piétons rond-point Ibis (côté hôtel,très dangereux pour piétons)

R Omiros prend note